

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du mois de mars 2011 du conseil des maires de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Charlevoix-Est, tenue le vingt-neuvième jour de mars deux mille onze (29/03/2011) à 14 h 30, à la salle du conseil de la MRC, sise au 172, boulevard Notre-Dame, à Clermont.

**Sont présents :**

Monsieur Albert Boulianne, maire de Baie-Sainte-Catherine  
 Monsieur Jean-Pierre Gagnon, maire de Clermont  
 Monsieur Raynald Godin, représentant de Saint-Aimé-des-Lacs  
 Madame Lise Lapointe, mairesse de La Malbaie  
 Monsieur Jean-Claude Simard, maire de Notre-Dame-des-Monts  
 Monsieur Sylvain Tremblay, maire de Saint-Siméon

**Est absent :**

Monsieur Pierre Boudreault, maire de Saint-Irénée

Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Bernard Maltais, préfet et maire de Saint-Aimé-des-Lacs.

Monsieur Pierre Girard, directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Michel Boulianne, directeur de la gestion des matières résiduelles et des bâtiments, et madame France Lavoie, directrice de l'aménagement du territoire, assistent également à la séance.

**11-03-01**

**PRIÈRE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après une séance de travail d'une durée de cinq heures et demie ayant débuté à 8 h, précédant le présent conseil, où l'ordre du jour était :

**S.T.1 DOSSIERS DU PRÉFET ET DES MAIRES (élus seulement)**

- a) Suivi du dossier « santé »;
- b) Suivi d'autres dossiers.
- c) Projet Parc éolien ZEC Lac au Sable
- d) Sécurité publique : organisation des mesures d'urgence sur les territoires organisés de la MRC de Charlevoix-Est, scénarios proposés;

**S.T.2 ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- a) Suivi du dossier « Politique de gestion contractuelle »;
- b) Suivi du dossier « Communautés rurales branchées »;
- c) Aéroport de Charlevoix :
  - rencontre de négociations avec RPM (Rouler avec Pierre Michaud);
  - projet de développement (entrepôt Luc Tremblay, entrepôt Sylvain Gauthier, entrepôt MRC);
  - expertise technique du chemin d'accès menant à l'Aéroport;
  - offre de services pour le groupe électrogène;
- d) TNO, parc de jeux à Sagard, affectation du surplus pour reconstruction du bâtiment de services (maison des jeunes, abri pour patineurs, etc.) avec sous-sol;
- e) Suivi autres dossiers administratifs.

**S.T.3 SÉCURITÉ PUBLIQUE, GREFFE ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**

- a) Sécurité publique : organisation des mesures d'urgence sur les territoires non organisés (TNO) de la MRC de Charlevoix-Est, scénarios proposés;
- b) Sécurité incendie : remise commune des diplômes aux officiers des différents services de sécurité incendie à la suite de la formation coordonnée par la MRC (réf. : monsieur Jean-Pierre Gagnon);
- c) Gestion du sable et du gravier à la suite de l'entente intervenue entre la MRC et le MRNF, embauche d'un employé commun à la Ville de Clermont et à la MRC pour la surveillance et l'application de la tarification au site principal parmi ceux délégués;
- d) Laboratoire rural :
  - dépôt du rapport annuel 2010 présenté au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT);
  - démission de l'agente de développement en conciliation travail-vie personnelle;
- e) Comité de sécurité publique (CSP) tenue le 9 mars 2011, suivi par le président du CSP, monsieur Jean-Claude Simard.

**S.T.4 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2010 PAR M. BENOÎT CÔTÉ, COMPTABLE****S.T.5 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

- a) Suivi de la qualité de l'eau du lac Deschênes;
- b) Demande de délai pour déposer le schéma de remplacement;
- c) Colloque des gestionnaires régionaux de cours d'eau;
- d) Véhicules hors route, projet de loi 121;
- e) Distribution d'arbres;
- f) Étude concernant les risques liés à l'activité du castor;
- g) Gestion des cours d'eau, suivi.

**S.T.6 GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

- a) Révision du tableau de population équivalente pour les quotes-parts de la gestion des matières résiduelles;
- b) Adoption par le MDDEP de la nouvelle *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 2011-2015*.

L'ordre du jour de la séance ordinaire est accepté sur proposition de monsieur Sylvain Tremblay, et ce, en prenant soin de laisser le varia ouvert.

**11-03-02 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 FÉVRIER 2011**

Il est proposé par monsieur Sylvain Tremblay et résolu unanimement, d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 février 2011.

**11-03-03 ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER ET DÉPLACEMENT POUR LES MOIS DE FÉVRIER ET MARS 2011**

Il est proposé par madame Lise Lapointe et résolu unanimement, d'accepter les comptes à payer portant la cote « C/P Mars 2011 » et les frais de déplacement portant la cote « D Mars 2011 », et ce, pour février et mars 2011.

**DÉPÔT DES FICHES D'IMPUTABILITÉS**

Les cadres de la MRC de Charlevoix-Est déposent leurs fiches d'imputabilité au conseil des maires.

**11-03-04 ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS DE LA MRC AU 31 DÉCEMBRE 2010**

Il est proposé par monsieur Raynald Godin et résolu unanimement, d'accepter les états financiers de la MRC de Charlevoix-Est au 31 décembre 2010 tels que présentés par le vérificateur externe de la MRC, monsieur Benoît Côté, lors de la séance de travail du 29 mars 2011.

**11-03-05 ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS POUR LES SERVICES DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (GMR) AU 31 DÉCEMBRE 2010**

Il est proposé par monsieur Jean-Claude Simard et résolu unanimement, d'accepter les états financiers pour les services de la gestion des matières résiduelles (GMR) au 31 décembre 2010 tels que présentés par le vérificateur externe de la MRC, monsieur Benoît Côté, lors de la séance de travail du 29 mars 2011.

**11-03-06 ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS DE L'AÉROPORT DE CHARLEVOIX AU 31 DÉCEMBRE 2010**

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Gagnon et résolu unanimement, d'accepter les états financiers de l'Aéroport de Charlevoix au 31 décembre 2010 tels que présentés par le vérificateur externe de la MRC, monsieur Benoît Côté, lors de la séance de travail du 29 mars 2011.

**11-03-07 ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS DU TNO DE CHARLEVOIX-EST AU 31 DÉCEMBRE 2010**

Il est proposé par monsieur Albert Boulianne et résolu unanimement, d'accepter les états financiers du TNO de Charlevoix-Est au 31 décembre 2010 tels que présentés par le vérificateur externe de la MRC, monsieur Benoît Côté, lors de la séance de travail du 29 mars 2011.

**11-03-08 RÈGLEMENT VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 86-11-97 CONCERNANT LE TRAITEMENT DES MEMBRES DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST**

**CONSIDÉRANT** le *Règlement numéro 86-11-97 relatif au traitement des membres du conseil de la MRC de Charlevoix-Est*;

**CONSIDÉRANT QUE** la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (L.R.Q. c. T-11.001) prévoit que le conseil des maires peut, par règlement, fixer la rémunération de son maire ou préfet et de ses autres membres;

**CONSIDÉRANT QUE** la dernière modification au *règlement numéro 86-11-97* a été adoptée en 2007 et qu'il est opportun de revoir à la hausse les rémunérations qui y étaient prévues :

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Albert Boulianne et résolu unanimement que le présent règlement soit adopté :

**Article 1**

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante et est intitulé *Règlement visant à modifier le Règlement numéro 86-11-97*

concernant le traitement des membres de la MRC de Charlevoix-Est et portant le numéro 208-03-11.

## **Article 2**

L'article 2 du *Règlement numéro 86-11-97* est modifié pour se lire maintenant comme suit :

### **Article 2**

La rémunération de base annuelle du préfet est fixée à 20 000 \$, celle du préfet suppléant à 10 000 \$ et celle de chaque autre membre du conseil est fixée à 6 666,66 \$.

## **Article 3**

Le 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 5 du *Règlement numéro 86-11-97* est modifié pour se lire maintenant comme suit :

Au moment de l'adoption du présent règlement et sujette à la clause d'indexation prévue à l'article 6, l'allocation de dépenses sera de 10 000 \$ pour le préfet, de 5 000 \$ pour le préfet suppléant et de 3 333,34 \$ pour les membres du conseil des maires (autres que le préfet et le préfet suppléant).

## **Article 4**

L'article 8 du *Règlement numéro 86-11-97* est modifié pour se lire maintenant comme suit :

Le présent règlement fixe la rémunération pour chaque membre du conseil de la MRC, le tout pour l'exercice financier 2011 et les exercices financiers suivants.

## **Article 5**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

11-03-09

### **AVIS DE MOTION, MODIFICATION DU RÈGLEMENT ÉTABLISSANT UNE GRILLE DE TARIFICATION POUR LA TRANSCRIPTION, LA REPRODUCTION, LA TRANSMISSION, LA VENTE DE DOCUMENTS ET LES SERVICES OFFERTS PAR LA MRC DE CHARLEVOIX-EST**

Avis de motion est donné par monsieur Raynald Godin qu'à une prochaine séance du conseil sera déposé un nouveau règlement établissant une grille de tarification pour la transcription, la reproduction, la transmission, la vente de documents et les services offerts par la MRC de Charlevoix-Est.

11-03-10

### **ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES DE RTCOMM ET DES FACTURES REÇUES JUSQU'AU 29 MARS 2011**

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Gagnon et résolu unanimement, d'octroyer un contrat à RTCOMM pour une somme de 24 500 \$ incluant les taxes et incluant l'ensemble des factures reçues à ce jour relativement au mandat d'accompagnement au dossier de construction d'un nouvel hôpital sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est.

Il est également résolu d'affecter cette dépense au surplus accumulé de la MRC au 31 décembre 2010 et de réserver une somme additionnelle de 10 000 \$ pour les autres dépenses inhérentes à ce dossier.

c. c. Monsieur Benoit Côté, vérificateur externe de la MRC

**11-03-11**      **COMMUNAUTÉS RURALES BRANCHÉES : AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT DE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES LIÉES AUX SYSTÈMES COMMUNAUTAIRES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS EN MATIÈRE DE SERVICES INTERNET HAUTE VITESSE**

Avis de motion est donné par monsieur Jean-Claude Simard qu'à une prochaine séance du conseil des maires de la MRC de Charlevoix-Est sera déposé un règlement sur la délégation de compétences liées aux systèmes communautaires de télécommunication en matière de services Internet haute vitesse.

**11-03-12**      **COMMUNAUTÉS RURALES BRANCHÉES : AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT**

Avis de motion est donné par monsieur Sylvain Tremblay qu'à une prochaine séance du conseil sera déposé un règlement d'emprunt pour une somme de 515 149,17 \$ pour les communautés rurales branchées.

**11-03-13**      **POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE**

**CONSIDÉRANT QUE** l'adoption d'une politique de gestion contractuelle est une obligation légale pour la MRC de Charlevoix-Est;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jean-Claude Simard et résolu unanimement, d'adopter la politique de gestion contractuelle de la MRC de Charlevoix-Est telle que déposée au présent conseil et présenté par monsieur Michel Boulianne.

**11-03-14**      **RÉSERVE, À MÊME LE SURPLUS DE LA MRC, D'UNE SOMME DE 33 000 \$ NON UTILISÉE DANS LE BUDGET DU LABORATOIRE RURAL EN 2010 POUR UTILISATION EN 2011**

Il est proposé par monsieur Raynald Godin et résolu unanimement, de réserver, à même le surplus de la MRC, une somme de 33 000 \$ non utilisée dans le budget du laboratoire rural en 2010 pour les années suivantes : 2011, 2012, 2013 et 2014.

**11-03-15**      **OUVERTURE DE DEUX POSTES : AGENT(E) DE DÉVELOPPEMENT EN CONCILIATION TRAVAIL-VIE PERSONNELLE ET TECHNICIEN(NE) JURIDIQUE**

Il est proposé par monsieur Albert Boulianne et résolu unanimement, de mandater la direction générale pour l'ouverture de deux postes et l'embauche d'un(e) agent(e) de développement en conciliation travail-vie personnelle et d'un(e) technicien(ne) en juridique.

11-03-16

**LOCATION DE LA TIMBREUSE, NOUVEAU CONTRAT**

**CONSIDÉRANT** la fin du contrat de location de la timbreuse IJ-35, le 18 mars 2011;

**CONSIDÉRANT** les frais inhérents s'ajoutant aux frais de location de la timbreuse IJ-35 totalisant 1 584,05 \$ annuellement taxes en sus;

**CONSIDÉRANT** la proposition de Bureautique Lacouline inc. pour la location d'une nouvelle timbreuse incluant les frais inhérents pour un coût de 1 440,84 \$ annuellement taxes en sus;

**CONSIDÉRANT** l'économie pouvant être réalisée avec la location d'une nouvelle timbreuse totalisant 143,21 \$ annuellement taxes en sus;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jean-Pierre Gagnon et résolu unanimement, de procéder à la location d'une nouvelle timbreuse pour une durée de 66 mois auprès de Bureautique Lacouline inc. payable au poste « entretien logiciel et équipement » de l'administration.

Il est également résolu d'accepter l'offre d'entretien et de service au coût de 16 \$ par mois taxes en sus, gratuit la première année.

11-03-17

**SOUPER-BÉNÉFICE SAUMON RIVIÈRE-MALBAIE : ACHAT D'UNE TABLE POUR LA MRC**

Il est proposé par madame Lise Lapointe et résolu unanimement, d'effectuer l'achat d'une table pour la MRC pour le IX<sup>e</sup> souper-bénéfice de la corporation Le Saumon de la Rivière-Malbaie, le 16 avril prochain, au Fairmont Le Manoir Richelieu.

11-03-18

**ACHAT D'AMEUBLEMENT POUR LA GESTION DES BAUX DE VILLÉGIATURE, BUREAUTIQUE ET COMPTABILITÉ**

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Gagnon et résolu unanimement, d'accepter la proposition de MAB Profil, au coût de 5 704,06 \$ taxes incluses, pour l'acquisition d'ameublement et d'équipement de rangement pour les bureaux de l'administration générale.

Il est également résolu, de payer cette dépense à même les postes budgétaires suivants :

- Ameublement et équipement de rangement pour le bureau de l'adjointe administrative à la direction générale, madame Mélissa Ouellet, au coût de 2 980,01 \$ taxes incluses à même le poste « équipement/ameublement » du budget de la gestion des baux de villégiature;
- Ameublement et équipement de rangement pour le bureau de la technicienne en bureautique (à la réception), madame Marie-Ève Lavoie, ainsi que pour le bureau de la technicienne en administration, madame Kathy Duchesne, au coût de 2 724,05 \$ taxes incluses à même le poste « investissement » du budget de l'administration générale.

**11-03-19**      **PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE (PDZA) :  
PAIEMENT D'UNE FACTURE DE LA MRC AU CLD POUR UN  
CONSULTANT EXTERNE**

**CONSIDÉRANT** le forum de discussion, tenu le 10 décembre 2010, relativement à l'élaboration du Plan de développement de la zone agricole (PDZA);

**CONSIDÉRANT QU'**à ce forum un consultant externe avait été mandaté afin de présenter certaines actions en cours en lien avec le PDZA;

**CONSIDÉRANT QUE** ce consultant a facturé ses services au CLD de la MRC de Charlevoix-Est;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Lise Lapointe et résolu unanimement, d'effectuer le paiement de la facture d'un consultant externe au coût de 1 072,31 \$, taxes incluses, pris à même le budget du PDZA au poste « consultants externes » et de remettre ce montant au CLD de la MRC de Charlevoix-Est pour qu'il acquitte la facture.

c. c. Madame Kathy Duchesne, technicienne en administration, MRC de Charlevoix-Est

**11-03-20**      **PROJET DE PARC DE JEUX À SAGARD : RECONSTRUCTION DU  
BÂTIMENT DE SERVICES (MAISON DES JEUNES)**

**CONSIDÉRANT** le projet d'aménagement d'une patinoire et d'aire de jeux prévu aux prévisions budgétaires du TNO 2011 pour une somme de 100 000 \$;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu, après analyse, de reconstruire le bâtiment de services (Maison des jeunes) pour la patinoire et l'aire de jeux;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Lise Lapointe et résolu unanimement, de réserver 100 000 \$ du surplus accumulé du TNO au 31 décembre 2010 pour la reconstruction d'un bâtiment de services (Maison des jeunes) adjacent à la patinoire et à l'aire de jeux à Sagard.

**11-03-21**      **PROJET DE PARC DE JEUX À SAGARD : CONSTRUCTION DU  
BÂTIMENT DE SERVICES (MAISON DES JEUNES), MANDAT À  
CONSULTANTS ENVIROCONSEIL**

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Gagnon et résolu unanimement, de mandater la direction générale pour négocier un contrat de service en génie avec la firme d'ingénieurs Consultants Enviroconseil pour la reconstruction du bâtiment de services (Maison des jeunes) à Sagard.

**11-03-22**      **SOUPER-BÉNÉFICE SAUMON RIVIÈRE-MALBAIE : ACHAT D'UNE  
TABLE POUR LE TNO**

Il est proposé par monsieur Albert Boulianne et résolu unanimement, d'effectuer l'achat d'une table pour la MRC pour le IX<sup>e</sup> souper-bénéfice de la corporation Le Saumon de la Rivière-Malbaie, le 16 avril prochain, au Fairmont Le Manoir Richelieu.

**11-03-23**      **DEMANDE DE DÉLAI POUR L'ADOPTION DU SCHÉMA DE REMPLACEMENT, RÉOLUTION**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC a reçu l'avis gouvernemental concernant son schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) le 22 novembre 2010;

**CONSIDÉRANT QUE** ces avis demandent plusieurs modifications qui impliquent des rencontres avec les élus et avec certains fonctionnaires de plusieurs ministères;

**CONSIDÉRANT QUE** la période prévue à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, pour l'adoption d'une version de remplacement du SADR à la suite de l'avis ministériel, est de 4 mois;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC n'a pas complété la modification de son schéma dans le délai prescrit;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jean-Pierre Gagnon et résolu unanimement, de demander au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) un délai supplémentaire de six mois pour l'adoption du schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement.

**11-03-24**      **AVIS DE MOTION POUR MODIFICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 146-01-05 ÉDICTANT LE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE DU TERRITOIRE DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST**

Avis de motion est donné par madame Lise Lapointe qu'à une prochaine séance du conseil sera déposé un règlement modifiant le règlement numéro 146-01-05 édictant le schéma de couverture de risques en sécurité incendie du territoire de la MRC de Charlevoix-Est.

**11-03-25**      **OCTROI DU CONTRAT DE FOURNITURE DU CARBURANT DIESEL POUR LES OPÉRATIONS AU LET ET À L'ÉCOCENTRE DE CLERMONT**

**CONSIDÉRANT** le résultat de l'ouverture des soumissions pour la fourniture de carburant diesel 2011-2012 pour le lieu d'enfouissement technique suivant :

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Prix de la soumission</b>
Les Pétroles Sonic	1,16 \$ le litre avant taxes

**CONSIDÉRANT QUE** la soumission est conforme;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jean-Claude Simard et résolu unanimement, d'octroyer le contrat pour la fourniture de carburant diesel 2011-2012 pour le lieu d'enfouissement technique à Les Pétroles Sonic pour 1,16 \$ le litre avant taxes.

c. c. Monsieur Bernard Dallaire de l'entreprise Les Pétroles Sonic

**11-03-26**      **PAIEMENT DIFFÉRÉ POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS DANS LE PARC DES HAUTES-GORGES-DE-LA-RIVIÈRE-MALBAIE (SÉPAQ)**

**CONSIDÉRANT QUE** les montants prévus au contrat de la collecte des déchets 2008 et 2009 n'avaient pas été facturés par Aurel Harvey & Fils;

**CONSIDÉRANT QUE** ces montants sont exacts;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Raynald Godin et résolu unanimement, de payer à même le budget de la GMR au poste « divers » la somme de 6 772,50 \$ taxes incluses à Aurel Harvey & Fils pour la collecte des déchets dans le Parc des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie (SÉPAQ) pour les années 2008 et 2009.

c. c. Monsieur Bernard Harvey, Aurel Harvey & Fils inc.

**11-03-27**      **POLITIQUE DE RECOUVREMENT DES COMPTES CLIENT AU LET**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC facture les sommes dues des entrepreneurs et les citoyens (plus d'une tonne/an) pour la disposition des matières au LET et à l'écocentre de Clermont;

**CONSIDÉRANT QU'**à certaines occasions la MRC doit engager des procédures pour s'assurer du paiement de l'ensemble des montants qui lui sont dus;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jean-Pierre Gagnon et résolu unanimement que la MRC se dote d'une politique de recouvrement des comptes client au LET et à l'écocentre de Clermont.

**11-03-28**      **PAIEMENT DE L'ENFOUISSEMENT DES REJETS DE LA COLLECTE SÉLECTIVE DE 2009 ET 2010 À LA SOCIÉTÉ VIA (CENTRE DE TRI)**

**CONSIDÉRANT QUE** selon le contrat avec Aurel Harvey & Fils pour la collecte des matières recyclables il est prévu que l'adjudicataire gère lui-même les rejets du centre de tri;

**CONSIDÉRANT QUE** le selon le contrat avec Aurel Harvey & Fils pour la collecte des matières recyclables il est prévu que l'adjudicataire a droit d'enfouir gratuitement 5 % des rejets annuels du centre de tri;

**CONSIDÉRANT** la proposition de l'entreprise Aurel Harvey & Fils de s'occuper de ces rejets au coût de 50 \$/tonne plus taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** cette proposition prévoit que 5% ces rejets de 2009 et 2010 ne seront pas enfouis au LET si cette entente est acceptée;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Sylvain Tremblay et résolu unanimement que la MRC de Charlevoix-Est accepte la proposition de Aurel Harvey & Fils qui suit :

- La MRC paie à la Société Via (centre de tri) 3 863,93 \$ pour la disposition des rejets prévus dans les 5 % de 2009 et 2010;
- La balance des 5 % de rejets gratuits pour l'enfouissement est remise à zéro à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

c. c. Monsieur Bernard Harvey, Aurel Harvey & Fils inc.

**11-03-29**      **AJOUT À LA DEMANDE DU CERTIFICAT D'AUTORISATION AU MDDEP POUR LE RECOUVREMENT JOURNALIER ALTERNATIF DES DÉCHETS DONT LE MATÉRIEL PROVIENT DE L'ENTREPRISE AIM SITUÉE À LÉVIS**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de Charlevoix-Est cherche constamment à réduire ses coûts pour l'enfouissement des déchets notamment pour le recouvrement journalier des déchets;

**CONSIDÉRANT QUE** la fourniture de matériaux de recouvrement doit pouvoir parvenir de plusieurs entreprises pour favoriser la concurrence dans ce domaine;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Sylvain Tremblay et résolu unanimement, d'ajouter le matériel de recouvrement produit par l'entreprise AIM Québec située à Lévis dans la demande de certificat d'autorisation pour l'emploi de matériel de recouvrement alternatif pour l'enfouissement journalier des déchets au LET.

c. c. Monsieur Julien Fortier, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

**11-03-30**      **REPLACEMENT EN URGENCE PAR METTLER-TOLEDO DE LA CELLULE DÉFECTUEUSE SUR LA PESÉE AU LET**

Il est proposé par monsieur Jean-Claude Simard et résolu unanimement, de payer Mettler-Toledo inc. pour une somme de 2483,80 \$ plus taxes payable au poste entretien de la balance au budget de la GMR, pour le remplacement d'urgence d'une cellule défectueuse sur la pesée au LET.

**11-03-31**      **CORRECTION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 10-10-16**

Il est proposé par madame Lise Lapointe et résolu unanimement, de corriger la résolution numéro 10-10-16 par le montant 127 002 \$ au lieu de 107 002 \$ relativement aux demandes de soumissions pour la fourniture et l'installation d'une génératrice à l'Aéroport de Charlevoix.

**11-03-32**      **LABORATOIRE RURAL, ADOPTION D'UN PROGRAMME D'ATTRIBUTION DE BOURSES D'ÉTUDES**

Il est proposé par madame Lise Lapointe et résolu unanimement, d'adopter un programme d'attribution de bourses d'études portant sur la conciliation travail-vie personnelle pour des étudiants(es) universitaires de deuxième et troisième cycle (bourses d'études annuelles pouvant aller jusqu'à 5 000 \$) pour 2011.

Il est également résolu d'affecter cette dépense au surplus accumulé au 31 décembre 2010 de la MRC (section laboratoire rural).

**11-03-33**      **GESTION DES BAUX DE VILLÉGIATURE : NOMINATION DE LA COORDONNATRICE ET DES OFFICIERS**

Il est proposé par monsieur Raynald Godin et résolu unanimement, de nommer madame Caroline Dion à titre de coordonnatrice de la gestion des baux de villégiature et de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État et de nommer madame Mélissa Ouellet, monsieur Simon Villeneuve et monsieur Stéphane Charest à titre d'officiers affectés aux opérations découlant de cette gestion.

**11-03-34 NOMINATION DES INSPECTEURS RELATIFS À LA GESTION FONCIÈRE ET À LA GESTION DE L'EXPLOITATION DU SABLE ET DU GRAVIER**

Il est proposé par madame Lise Lapointe et résolu unanimement, de nommer messieurs Simon Villeneuve et Stéphane Charest à titre d'inspecteurs relatifs à la gestion foncière et à la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État.

**11-03-35 PROGRAMME D'INVESTISSEMENT SYLVICOLE, SAISON 2011-2012, DEMANDE DE BONIFICATION**

**CONSIDÉRANT** le potentiel d'intervention et de mise en valeur de la forêt de la région de Charlevoix;

**CONSIDÉRANT** l'importance de maintenir la viabilité des entreprises en place dans un contexte de restructuration du secteur forestier;

**CONSIDÉRANT** l'excellent partenariat établi entre le bénéficiaire du contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF), les entreprises en aménagement forestier et les gestionnaires fauniques;

**CONSIDÉRANT** l'expertise développée dans la région en travaux sylvicoles divers (éclaircie précommerciale, coupe adaptée, élagage, dégagement de la régénération naturelle, etc.) et les compétences des ouvriers sylvicoles;

**CONSIDÉRANT** la présence et les actions du groupe de sylviculture adaptées du Groupe des partenaires pour le développement forestier durable des communautés de Charlevoix et du Bas-Saguenay;

**CONSIDÉRANT** les mandats de ce groupe de travail qui sont d'intégrer l'approche par écosystème et de développer un plan d'action de sylviculture adaptée répondant aux objectifs stratégiques territoriaux du Groupe des partenaires pour le développement forestier durable (PDFD);

**CONSIDÉRANT** l'importance d'intervenir pour réhabiliter la forêt mixte et feuillue;

**CONSIDÉRANT** la fragilité de tout le secteur forestier, dont la base repose sur la main-d'œuvre forestière;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jean-Claude Simard que le conseil des maires de la MRC de Charlevoix-Est demande à madame Line Drouin, directrice générale au ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour la région de Capitale-Nationale-Chaudière-Appalaches, d'intervenir pour faire en sorte de bonifier le programme d'investissement sylvicole et d'attribuer une part majorée à la région de Charlevoix et du Bas-Saguenay pour réaliser des interventions.

- c. c. Monsieur Jacques J. Tremblay, chef de l'unité de gestion de Charlevoix, MRNF  
 Monsieur Serge Ruel, chef de l'unité de gestion de Saguenay-Sud et Shipshaw  
 Monsieur Éric Bauce, président de la Commission sur les ressources naturelles et le territoire de la Capitale-Nationale

11-03-36

**TRAVAUX SYLVICOLES, SAISON 2011-2012, DEMANDE DE MAINTIEN DU NIVEAU DE TRAVAUX À 1 200 HECTARES**

**CONSIDÉRANT** le potentiel d'intervention et de mise en valeur de la forêt de la région de Charlevoix et de ses ressources associées;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a 10 ans, le niveau de récolte était d'environ 2000 ha par année et que ces strates se régénérant bien, elles constituent une opportunité d'intervention pour maintenir des attributs de forêts intéressants pour la production forestière;

**CONSIDÉRANT QUE** la recette sylvicole est de 630 ha par année en travaux d'éclaircie précommerciale résineuse;

**CONSIDÉRANT** la MRC de Charlevoix-Est qui est considérée comme dévitalisée selon les critères du MAMROT et la Ville de Clermont qui est catégorisée comme ville mono-industrielle;

**CONSIDÉRANT** les démarches effectuées depuis 2008 pour maintenir un niveau d'intervention sylvicole, soit la concertation entre les entreprises de sylviculture, les rencontres dans Charlevoix et les rencontres régionales avec le MRNF et les résultats positifs qui en ont résultés;

**CONSIDÉRANT** l'importance de maintenir un niveau de travaux minimum pour le maintien de la viabilité des entreprises en place dans un contexte économique difficile;

**CONSIDÉRANT QUE** la planification des travaux sylvicoles est réalisée et par conséquent, que des secteurs d'intervention sont déjà définis et disponibles pour être traités;

**CONSIDÉRANT** la fragilité de tout le secteur forestier dont la base repose sur la main-d'œuvre forestière;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Raynald Godin et résolu unanimement que le conseil des maires de la MRC de Charlevoix-Est demande à monsieur Alain Gosselin, directeur des opérations intégrées au ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour la région de Capitale-Nationale-Chaudière-Appalaches, de considérer ce contexte et de conserver l'objectif de maintenir le niveau de travaux sylvicoles pour l'UAF 033-51, pour ainsi assurer le financement de la réalisation de la recette sylvicole ainsi que des travaux connexes à cette recette, et ce, en planifiant un niveau de travaux sylvicoles constant de 1 200 hectares.

c. c. M. Jacques J. Tremblay, chef-unité de gestion de Charlevoix, MRNF

11-03-37

**TOURNOI DE GOLF DE « MAINS DE L'ESPOIR », SAMEDI 25 JUIN 2011, CLUB DE GOLF MURRAY BAY, DEMANDE D'ACHAT DE VISIBILITÉ**

Il est proposé par madame Lise Lapointe et résolu unanimement, d'effectuer l'achat d'un plan de visibilité « argent » au coût de 500 \$ pour le tournoi de golf de « Mains de l'espoir », samedi 25 juin 2011 au club de golf Murray Bay.

**11-03-38**      **MISE EN PLACE DE MESURES PERMANENTES POUR AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ AU RÉGIME D'ASSURANCE-EMPLOI, DEMANDE DE PARTICIPATION À LA CAMPAGNE DE LA COALITION DES SANS-CHEMISE DE CHARLEVOIX**

Il est proposé par monsieur Raynald Godin et résolu unanimement, de participer financièrement à la campagne de la Coalition des Sans-Chemise de Charlevoix au coût de 50 \$ pour la mise en place des mesures permanentes pour améliorer l'accessibilité au régime d'assurance-emploi.

**11-03-39**      **SYMPOSIUM SUR L'HYPERSEXUALISATION ET LA SEXUALITÉ PRÉCOCE DES JEUNES (2<sup>E</sup> ÉDITION) TENU PAR LE CENTRE D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL (CALACS), DEMANDE D'ACHAT DE VISIBILITÉ**

Il est proposé par monsieur Albert Boulianne et résolu unanimement, d'effectuer l'achat d'un plan de visibilité « argent » au coût de 250 \$ pour le Symposium sur l'hypersexualisation et la sexualité précoce des jeunes (2e édition) tenu par le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS).

**11-03-40**      **CONTRAT DE PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE DE COMMERCE DE CHARLEVOIX**

Il est proposé par monsieur Sylvain Tremblay et résolu unanimement, de faire l'acquisition d'un *contrat de partenariat et de visibilité* avec la Chambre de commerce de Charlevoix, au coût de 1 500 \$ (catégorie « allié »).

**11-03-41**      **CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES EN CHARLEVOIX, 16<sup>E</sup> GALA DE LA RÉUSSITE 2010-2011, DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE**

Il est proposé par monsieur Jean-Claude Simard et résolu unanimement, d'effectuer l'achat d'un plan de visibilité « mention bronze » au coût de 200 \$ pour le 16<sup>e</sup> Gala de la réussite 2010-2011 au Centre d'études collégiales de Charlevoix (CECC).

**11-03-42**      **RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES, DEMANDE D'APPUI**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres de la Table de concertation des bibliothèques de la MRC de Charlevoix-Est travaillent en concertation depuis plus de deux ans et qu'ils ont adopté un plan d'action qui comporte la réalisation d'actions communes;

**CONSIDÉRANT QUE** le volet animation est à développer afin de développer et fidéliser les jeunes;

**CONSIDÉRANT QUE** le réseau des bibliothèques municipales est majoritairement porté par des ressources bénévoles qui ne peuvent assumer les tâches relevant de ce projet d'animation;

**CONSIDÉRANT QUE** le réseau des bibliothèques cherche à augmenter le nombre d'heures d'ouverture afin d'offrir à la population plus d'occasions de s'y rendre;

**CONSIDÉRANT QU'**une ressource humaine rémunérée pourra être partagée équitablement par tous les membres de la Table de concertation;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Lise Lapointe et résolu unanimement, d'appuyer la demande d'aide financière que compte déposer la Table de concertation des bibliothèques de la MRC de Charlevoix-Est au Centre local d'emploi pour recruter un(e) animateur(trice) culturel(le).

Il est également résolu d'autoriser le directeur général, monsieur Pierre Girard, à signer les documents nécessaires à la demande d'aide financière et de désigner madame Céline Lapointe, agente de développement culturel du CLD de la MRC de Charlevoix-Est, pour assurer le suivi administratif de la demande.

c. c. Madame Céline Lapointe, CLD de la MRC de Charlevoix-Est

**11-03-43**      **ÉCOLE SECONDAIRE DU PLATEAU : DÉFILÉ DES GRANDS DIPLÔMÉS**

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Gagnon et résolu unanimement, de s'associer financièrement, pour une somme de 300 \$, au projet du défilé des grands diplômés qui vise, entre autres, la prévention du décrochage scolaire et la valorisation des efforts et de la réussite.

**11-03-44**      **AÉROPORT DE CHARLEVOIX : ACHAT D'UN CONTRAT DE PUBLICITÉ**

Il est proposé par monsieur Sylvain Tremblay et résolu unanimement, de faire l'acquisition d'un contrat de publicité avec la revue Aviation Québec au coût de 1 133,55 \$ taxes incluses, pour l'Aéroport de Charlevoix.

**11-03-45**      **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par monsieur Albert Boulianne et résolu unanimement, de procéder à la levée de la séance à 15 h 20.

---

Bernard Maltais  
Préfet

---

Pierre Girard  
Directeur général  
et secrétaire-trésorier